

La neuvième réunion du débat public a rassemblé, pendant 2h30, environ 75 personnes, le 8 novembre 2011 à Mâcon (Saône-et-Loire).

Le président de la Commission particulière du débat public (CPDP) a rappelé les raisons, les objectifs, les modalités et les règles du débat public.

Le représentant du maître d'ouvrage, RFF, a ensuite présenté le projet POCL et ses effets pour Mâcon et sa région. Il a, en particulier, expliqué les caractéristiques du passage par Mâcon dans trois des scénarios. Il a précisé, à cet égard, que le projet pouvait apporter à Mâcon des gains de temps de transport vers Paris légèrement améliorés (notamment dans les scénarios Médian et Est) mais sans augmentation des fréquences.

Ce qui a fait dire à plusieurs intervenants locaux qu'il n'y avait donc pas d'intérêt particulier pour défendre une solution qui passerait par Mâcon.

RFF n'a pas caché que le passage par Mâcon, dans les trois scénarios concernés, se traduirait par des risques d'impacts sur les milieux humains et sur l'environnement supérieurs et des bénéfices en termes d'aménagement du territoire inférieurs à ceux envisagés dans le cas d'un passage de la ligne par Roanne (puisque Mâcon est déjà desservi par le TGV). En revanche, le coût des solutions par Mâcon serait assez sensiblement inférieur à celui des solutions par Roanne, où le relief dans la bande de passage de la LGV présente plus d'obstacles.

Contrairement aux huit réunions précédentes, la problématique du débat n'a pas semblé susciter à Mâcon de passion, d'attentes et par voie de conséquence de mobilisation particulières.

A l'inverse des réunions précédentes, l'assistance était ainsi très loin d'être majoritairement composée de partisans du projet. Elle semblait partagée entre une certaine indifférence et une approbation de principe ... à la condition du passage par Roanne, qu'ont d'ailleurs soutenu plusieurs élus du Conseil général de Saône-et-Loire ou du Conseil Régional, devant des représentants roannais ravis.

Seule la première adjointe au maire de Mâcon a proposé d'ouvrir la discussion sur une nouvelle desserte à grande vitesse de Mâcon, tout en s'étonnant de l'annonce faite par RFF que POCL n'améliorerait pas notablement la desserte à grande vitesse actuelle. Le député de la circonscription a proposé que le doublement de la LGV existante soit l'occasion de remettre cette dernière aux normes acoustiques actuelles. En revanche, les riverains de cette LGV dans le Val Lamartinien ont fait état de leur opposition à ce doublement.

Des représentants d'associations environnementalistes, ont pu, sans rencontrer de réactions hostiles, exposer leurs arguments opposés au projet et leurs préoccupations : la protection des sites du Val Lamartinien et plus généralement du paysage de la Saône-et-Loire, la préférence donnée à la rénovation du réseau existant, la crainte du risque de nuisances sonores, le coût « exorbitant » du projet dans une période de crise ...

D'autres, plutôt favorables au projet, ont indiqué que ce n'était pas le rôle des collectivités mais de l'Etat de financer ce type d'infrastructure.

Des critiques se sont fait entendre à l'endroit des « débats CNDP », qui se traduiraient par un « déficit démocratique » et où domineraient « les moyens de propagande » et « les manipulations d'élus et de technostructures ».

En réponse, le président de la CPDP a fait remarquer que la CNDP était une autorité administrative indépendante, que le débat n'évolutait aucune question - et, en particulier, celle de l'opportunité du projet -, que le public avait toute latitude de s'informer et de donner son avis : la très forte participation du public aux réunions du débat POCL, a-t-il précisé, en est une preuve éclatante.